Le Maire de Roubaix rappelle aux électeurs que les demandes en inscription ou en radiation devront être formées d'ici au 4 février prochain inclusivement.

Les électeurs qui ont reçu des cartes et qui ne les auraient pas retournées, sont priés de les faire remettre immédiatement au Greffe de la Mairie.

LOUIS WATINE-WATTINNE, adjoint.

Prix de revient des Viandes

DROITS D'OCTROI COMPRIS.

		1re QUAL.	2e QUAL.	3e QUAL.
Bœuf	le k°	1.65	1.42	1.22
Vache	»	1.60	1.27	0.94
Taureau	»	» »	» »	» »
Veau	»	2.06	1.86	1.66
Mouton	»	1.60	1.50	1.30
Porc	»	1.50	1.45	1.40

Roubaix, le 29 janvier 1875.

Le Maire de Roubaix,
C. DESCAT.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 janvier. — Victorine Dapsens, rue des Anges. — Jeanne Huyghe, aux 3 ponts. — Adolphine Bassilière, rue Jacquart. — Louis Joiris, rue de l'Hommelet. — Gustave Debliqui, rue de l'Epeule. — Edouard Prudhomme, rue de la Redoute. — Jules De Grie, rue Saint-André. — Louise François, rue des Longues-Haies. — Louise Berton, rue Sainte-Elisabeth. — Julie Vermeulen, rue de Lannoy.

DU 29. — Alphonse Delmoete, au Pile. — Alfred Ouré, au Pile. — Bernard Vanbers, rue Cugnot. — Clément Braem, rue des Longues-Haies. — Henri Dumortier, rue du Fort. — Gérard Dupire, rue des Longues-Haies. — Médard Fiérens, au Cul-de-Four. — Sophie Polfez, rue des 7 Ponts. — Louis Pluquet, rue Pierre de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 janvier. — Rosalie Delboke, 43 ans, journalier, rue de la Redoute. — Marie Delattre, 56 ans, ménagère, Grande-Rue prolongée. — Auguste Pétard, 49 ans, dessinateur, rue du Grand-Chemin. — Lecomte, présenté sans vie, rue du Luxembourg. — Lucie Zwiefel, 1 an, rue de l'Alouette. — Victor Delannoy, 4 mois, rue F...ton. — Louise Delabassée, 20 ans, ménagère, rue Decrême.

DU 29. — Charles Pétry, 33 ans, contremaître, rue des Arts. — Emile Decottignies, 2 mois, rue Turgot. — Alphonse Franchomme, 5 mois, au Fort-Mullier. — Alfred Verplancken, 16 ans, rentreur, rue du Ballon.

Etat-Civil de Tourcoing

MARIAGES du 27 janvier. — Henri Crochon, 47 ans, cabaretier, et Clémence-Amélie Baert, 46 ans, fille de bureau.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 janvier. — Eugénie Callewaert, à la Croix-Rouge. — Léocadie Debruycker, rue de la Latte.

DU 28. — Alice-Joséphine Vienne, Chemin des Mottes. — Alphonse Verhelle, rue du Mont-à-Leux. — Léonie-Mathilde Clinckspoor, sentier du Roncq. — Arthur-Constant Rohart, au Blanc-Seau. — J.-B. Courouble, à la Croix-Rouge.

...s abonnés. ... Verplanque, au Pont de ... Victorine Tanefin, rue de ...

Nous avons établi notr... stère, rue de la Latte. ...cès du 27 janvier. —

...élégraphique de la Bours... mois, rue de Menin. ...ns, rue de Menin.

...is, d'après les avis qui ... ter, 19 ans et 3 mois, ...ants. — Moïse Deletombe 6 mois et 10 jours, au Bas-Chemin. — Louis-Joseph Vermesse, 37 ans et 8 mois, trieur, au Pont de Neuville. — Gaspard-Philippe-Joseph Leruste, 65 ans et 4 mois, jardinier, au Blanc-Seau. — Eugénie-Rosalie Fremaux, 17 ans et 6 mois, sans profession, rue de la Fin de la Guerre. — Octave-Joseph Scalbert, 34 ans et 11 mois, sans profession, à l'Hôpital civil.

DU 29. — Arthur Delannoy, 3 ans et 3 mois, rue Neuve-de-Roubaix. — Michel-Archange Fontenelle, 84 ans, teinturier, rue du Château. — Elise Deléglise, 6 ans, au Blanc-Seau.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille FONTENELLE-DELCOURT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. FONTENELLE-DELCOURT, décédé à Tourcoing, le 29 janvier 1875, à l'âge de 85 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 1er février 1875, à 9 heures 1/2, en l'église St-Christophe de Tourcoing. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 24, Tourcoing. 8166

Un **obit solennel du mois** sera célébré le lundi 1er février 1875, à 10 heures, au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Monsieur JULIEN-CÉSAR CARRÉ, veuf de dame PAULINE DESFONTAINE, décédé à Roubaix, le 5 janvier 1875, dans sa 64e année. Et à la messe que fera célébrer à la même intention la Conférence de St-Vincent-de-Paul, qui aura lieu le mardi 2 du même mois, à 7 heures 1/2. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mercredi 3 février 1875, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, pour le repos de l'âme de Dame LUCIE CATTEAU, veuve de Monsieur ERNEST FOVEAU, décédée à Roubaix, le 5 janvier 1875, dans sa 90e année. — La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cours de Chimie.

Lundi 1er février à 8 heures du soir.

Blanchiment des toiles de coton, de lin, de chanvre; dégorgeage ; débouillage à la chaux : lessivage ; exposition sur le pré : chlorage; vitriolage, etc., jusqu'aux apprêts avec projections des appareils employés dans l'industeie. Dosage du chlore dans les chlorures décolorants Titrages français, anglaia et allemands.

Cours de Physique

Mercredi 3 février, à 8 heures du soir

Des manomètres : des appareils de sureté : soupapes, indicateurs de niveau : flotteur d'alarme et flotteur magnétique : types principaux de chaudières à vapeur.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur le Rédacteur,

Au nom du grand intérêt qui est impliqué dans cette affaire de la poste, j'ai l'honneur de vous demander de nouveau admission dans votre journal, n'étant pas encore résigné pour ma part à l'idée que des réclamations, aussi bien motivées que les nôtres, doivent toujours rester sans effet, quoique la lettre insérée par vous hier nous apprenne que l'administration a entendu faire du définitif et pour un long terme.

J'aime à constater d'ailleurs que cette lettre comme la précédente, est venue donner raison, en les répétant équivalemment, aux qualifications que j'ai données à l'air « que me veux-tu ? » dont la poste en use avec nous. L'habitant de Notre-Dame, le seul jusqu'ici qui se soit inscrit contre, sans doute pour des raisons à lui connues, s'il était tenté de me traiter encore d'homme à humeur noire, devrait prendre son parti d'étendre l'épithète, j'en ai peur, à chacun et tous dans la ville, et quant à lui il n'aurait plus pour le coup qu'à prendre pour devise celle du Clermont-Tonnerre : « unus contrà omnes » ce qui est plus hardi que judicieux, qu'il me permette de lui dire. Au fond, sa contradiction isolée ne peut détruire ce fait : nous avons un bureau de poste central qui n'est pas du tout central ni le corollaire de ce fait, qui est celui-ci: Il y a un ennui pour tout le monde à ce que le bureau n'ait pas pris une place conforme à son nom.

A qui la faute, demande votre favorable correspondant d'hier? Je voudrais ne pas me hasarder en lui répondant, mais il me semble qu'après l'administration, la faute en est à ceux qui sont chargés de nos intérêts municipaux et commerciaux et qui auraient dû protester contre l'emplacement choisi par la poste et le contrat de bail *qu'elle a passé*, et qui est vraiment l'aggravation de la désolation.

Vingt ans, après cela qu'on crie encore contre le provisoire ! Il a quelquefois du bon.

Agréez, etc. J. J.

Faits Divers

— Hier a été transféré de Mazas à la Conciergerie Edouard Henri, l'assassin du petit Maranne, ce monstre de dix-sept ans, dont nous avons raconté le crime il y a cinq ou six semaines. On se rappelle que, pour ne pas être obligé de rendre à son petit camarade 700 francs que celui-ci lui avait confiés, il avait attiré l'enfant au bord de la Seine, lui avait passé une corde autour du cou, l'avait poussé par dessus le parapet, l'avait balancé pendant quelques secondes pour bien l'étrangler, puis avait lâché la sinistre pendule, qui avait disparu sous les eaux du fleuve. Depuis son arrestation, le meurtrier n'a donné aucune preuve de sensibilité. A Mazas, où il occupait la cellule n° 4 avec deux autres détenus, il n'avait qu'une idée: jouer au bouchon dans le préau. Chose bizarre cependant, toutes les fois qu'on le menait à la messe, il éclatait en sanglots. Au cours de l'instruction, il a uniquement donné pour explication et comme motif de son crime la nécessité de sauver ses parents, qui étaient à la veille d'être exécutés par leurs créanciers. Le seul sentiment qu'il exprime lorsqu'on lui parle de son prochain jugement est la douleur d'affliger sa mère. Il passera devant la Cour d'assises le 10 février.

— Le nommé Jean-Baptiste D..., âgé de 38 ans, ouvrier mécanicien, boulevard de Belleville, avait, à la suite d'une discussion à l'atelier sur les coureurs pédestres, parié avec un de ses camarades de le dépasser en vitesse. Il s'agissait de franchir en quelques minutes une distance d'un kilomètre dans l'avenue de Neuilly. La course fut exécutée, et D..., gagna le pari ; mais on remarqua qu'il était excessivement pâle et qu'il paraissait souffrant. On lui conseilla de se soigner ; il n'en voulut rien faire, et après avoir pris quelques rafraîchissements, il rentra chez lui. Cependant un ami du mécanicien, qui avait assisté à la course et qui savait que D... était atteint d'une hypertrophie de cœur, dont sa vie sobre et réglée l'empêchait de ressentir les symptômes, était en proie à une vive inquiétude. Il finit par se rendre chez l'ouvrier. Ayant inutilement frappé, il appela le concierge. La porte fut enfoncée, et on trouva D..., affaissé sans vie sur une chaise. Les constatations ont établi qu'il avait succombé subitement par suite de l'exercice violent auquel il s'était livré.

— On signale des secousses violentes de tremblements de terre dans les Romagnes et dans les villages situés au pied de l'Etna, Cette coïncidence des secousses souterraines à si grandes distances ne manquera pas d'attirer l'attention des géologues.

Sous ce titre *« Une exécution ajournée »*, l'*Evènement* raconte ce qui suit :

« Terrier, l'assassin du colporteur Fournier, devait être exécuté mercredi matin à Nîmes. Un de nos confrères prétend que l'exécution n'a pas eu lieu, par suite de la négligence du bourreau qui, à un embranchement de la ligne de Lyon, aurait oublié de faire adjoindre au train de Nîmes la voiture portant les bois de l'échafaud.

» C'est une erreur et voici la véritable cause de ce retard :

» On se rappelle que le 27 mai dernier, des gendarmes en tournée près de Figues-Mortes trouvèrent dans un ruisseau le corps de Fournier.

« Son séjour dans l'eau l'avait ranimé, et on put le faire revenir à lui.

» Il vécut jusqu'au 1er juin, et pendant cette espace de temps put donner le signalement de son meurtrier, dont il ignorait le nom. Les soupçons tombèrent sur Terrier, qui fut arrêté et reconnu comme l'assassin sur des preuves évidentes.

» On acquit également la certitude que l'accusé, qui en convenait du reste, cachait son vrai nom, et que sous le faux nom de Terrier il avait déjà été condamné plusieurs fois.

» Malgré l'enquête approfondie qui fut faite dans les diverses prisons et à Cayenne, on ne put découvrir son véritable nom.

» Samedi, l'exécuteur reçut l'ordre de se rendre à Nîmes pour y procéder à l'exécution *du prétendu* Terrier.

» Mais le même jour le ministre de la justice recevait de M. Faudon, président de la cour d'assises du Gard, une lettre anonyme qui, de Lille, avait été adressée à ce dernier.

» L'auteur de cette lettre s'offrait, moyennant qu'on lui donnât le signalement exact de Terrier, par l'entremise du *Petit Journal*, à faire lever tous les doutes sur l'indentité de celui-ci.

» On télégraphia immédiatement à Roch de surseoir à l'exécution, et on fit apparaître dans les annonces du *Petit Journal* la note suivante :

« Réponse à la lettre datée de Lille, 22 janvier 1875, aux initiales J. W. Le signalement de l'individu dont il s'agit est :

« Une cicatrice en forme de lentille à la joue gauche. Doigt médius de la main gauche emporté au ras de la main. Une cicatrice au côté droit du front et au cou du même côté. *Tatoué sur le bras droit d'une pensée, sur le bras gauche de deux cœurs entourés de branches de laurier avec les initiales P. L. V.*

» On croit, sans être sûr, que l'un de ces tatouages remonte à juin 1871. »

On attend aujourd'hui une réponse du mystérieux J. W.

On voit qu'il ne s'agit aucunement d'une négligence de l'exécuteur des hautes-œuvres.

— Un propriétaire de Suresnes a fait placer sur un chemin longeant la Seine un poteau sur lequel se trouve cette inscription naïve :

« Quand ce poteau disparaît sous les eaux, le chemin est interdit aux piétons et aux voitures. »

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.

Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge

Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, le 30 Janvier 1875:

« Le vote qui a été rendu sur l'amendement Laboulaye diffère sensiblement de celui qui eut lieu le 23 juillet 1874 sur la proposition Casimir Périer. Cette proposition fut rejetée par 375 voix contre 335, soit 40 voix de majorité. L'amendement Laboulaye a été repoussé par 359 voix contre 336 soit 23 voix de majorité seulement. Les trois gauches ont voté en masse compacte pour l'amendement. Dix membres républicains manquaient sur plus de 300. Ce sont MM. Duvergier de Hauranne, Guinard, Desbons, docteur Maure, Duening, Paul Morin et Besnard.

« Aux groupes de gauche sont venus se joindre quelques députés de la droite et un certain nombre de députés flottant entre les deux centres. On cite parmi ces adhérents de la dernière heure. M. l'Amiral Fourrichon et MM. Léonce de Lavergne, Wallon, Clapier, Dufournel, Denormandie, Luro, etc. D'anciens membres du centre gauche qui avaient abandonné ce groupe depuis le 24 mai ont voté avec les gauches hier, notamment M. Alfred André, Cézanne, Michel, Du Chaffaut, Duréault.

« Tous les ministres ont voté contre l'amendement de Laboulaye. Aucun des députés ambassadeurs n'était présent. Dans la liste des embassadeurs on trouve, en effet, MM. de Goutant Biron, de Corcelles, Target, de Chaudordy et Le Flô. Le général Chanzy y figure également.

» Le centre droit a voté tout entier contre la République.

» M. Dufaure doit demander aujourd'hui que la question du droit de dissolution de la chambre des des députés par le président de la République soit distraite du projet Ventavon et reportée dans le projet sur le Sénat.

» M. Louis Blanc a adressé la *République française*, une lettre dans laquelle il rappelle que M. Gambetta avait toujours précédemment soutunu avec lui lui doctrine portée à la tribune le 28 janvier déniant à l'Assemblée le pouvoir constituant.

» Louis Blanc s'attache à justifier la politique qui lui a fait faire la déclaration publique que l'on sait. Il ajoute: « Quant au motif qui, aujourd'hui, nous a déterminés, Edgar Quinet, Peyrat, Madier de Moutjan, Marcou et moi à joindre nos votes à ceux de tous nos collègues de l'*Union républicaine* lorsqu'on est venu nous dire que le succès de la motion appuyée par eux tenait à cinq voix au moment où la nouvelle nous était apportée, on comprendra, nous l'espérons, que nous avons fait en cela à l'unité du parti républicain et à l'amitié le plus douloureux des sacrifices. »

» Petite bourse du soir : 100.80. »

Dépêches Télégraphiques

NOUVELLES DE ROME.

Rome, 29 janvier, soir. — Le Pape a reçu une députation de la belgique. M. Sénart d'Amale a lu une adresse au nom des catholiques belges. Le pape a répondu à cette adresse et a donné sa bénédiction aux catholiques belges. La députation a présenté à sa sainteté une somme de 200,000 mille francs. Elle a accompagné le Saint-Père dans sa promenade.

Chambre des députés. — Discussion relative à l'élection de M. Raspoin à Ravenne. La gauche propose une enquête pour l'ingérance du gouvernement dans les élections. La chambre repousse l'enquête et valide l'élection M. Viconti-Velosta, ministre des affaires étrangères présente la convention postale internationale conclue à Berne.

LES MINES D'ANGLETERRE

Londres, 29 janvier, soir. — Les patrons des mines de houille de Durham ont résolu de réduire le salaire de 20 % à partir du 15 mars.

Les patrons des mines du pays de Galles du Sud ont affirmé aujourd'hui de nouveau la résolution de cesser les travaux lundi.

RÉVOLTE CONTRE LE ROI DES ASHANTIS

On mande de Cape Coast Castle, en date du 12 janvier :

« Les Gamans et autres tribus de l'intérieur se sont révoltés contre le roi des Ashantis, ils ont saisi un certain nombre d'Ashantis et les ont décapités. »

DERNIÈRE HEURE

Paris, 30 janvier

Une partie du centre droit paraît décidée à voter l'amendement Vallon en ajoutant ces mots: « Sous réserve du droit de révision. »

Rome, 30 janvier

Le roi a reçu Garibaldi dans la matinée. Leur entretien a été long et cordial.

COMMERCE

Avis divers

HAVRE, 29 janvier.— *Cotons.*— Nous avons encore eu un marché languissant aujourd'hui, et il y a quelque irrégularité pour Amérique disponibles; on les obtient assez généralement avec de légères concessions, et le T. O. Louisiane en bon classement vaut ainsi autour de 96 fr.— A livrer, on ne note que peu de chose; du Georgie good ordinary stained à 82 fr. 50; du dito low middling à 91 fr., le tout par navire en charge. Les Surate sont calmes. — A terme, nous avons eu un peu plus de mouvement depuis hier, mais grâce à des concessions; on avait fait hier soir du Louisiane avril à 94 fr.; on a obtenu ce matin janvier et février à 92 fr. 50, et l'on est resté vendeurs.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1,071 b.

Cafés. — L'article reste soutenu, avec des affaires régulières, et on note ainsi 430 s. Haïti, à 96 fr.; 50 s. Santos, à 120 fr.; 2,412 s. Rio, à livrer, à 96 fr. 50.

Cacaos. — Les cours restent sans variation, mais avec fort peu de mouvement. On note seulement 50 s. Haïti, à 51 fr. 50.

Saindoux. — On a payé le prix de 87 fr. pour 100 tcs Wilcox, mais c'est par suite de besoins de livraison, car le livrable, au contraire, est plus faible, et l'on en offre sur le st. *St-Erik*, un peu au-dessous des cours précédents.

Cuirs. — La vente publique s'est terminée assez froidement, et les sortes légères sont toujours faibles. Les bons cuirs lourds, par contre, restent bien soutenus, et un bloc de 4,503 M.-Video, salés de l'ancienne campagne, à livrer, par *Albatros*, ont été payés 95 fr.

Laines. — C'est aujourd'hui que se sont terminées nos enchères; on trouvera ci-dessous le résultat de la troisième séance, et il a encore été excellent.

Indigos. — Cette teinture est calme, et si l'on voulait écouler de fortes parties, il faudrait probablement accorder des concessions. On a fait 16 sur Guatemala.

HAVRE, 28 janvier 1875. — Voici le résultat de la troisième séance de la vente publique de laines tenue ce jour :

QUANTITÉS

		Offertes.	Vendues.	Retirées.
Buenos-Ayres	B.	1,766	1,462	304
Monte-Video	»	86	76	10
Totaux	B.	1,852	1,538	314

Même animation et maintien des prix.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

du 29 Janvier. —6 heures du soir.

Huile de colza disp.	75	Raffinés	116 50 à 118 ..
id. courant	75	Farine 8 m. cour.	53 50 53 75
id. fév.	75 25	id. fév.	53 53 25 ..
id. Mars Avril	75 25	id. Mars Avril	53 25 53 ..
id. 4 d'été	77 25	id. 4 de m.	55 55 25 ..
id. 4 derniers	76 75	Farine sup. cour.	51 50 51 ..
Huile de lin disp.	68 75	id fév.	51 50 .. ..
id. courant	68.75	id. Mars Avril	51 75 50 ..
id fév.	69	id 4 de m.	53 63 50 00
id. Mars Avril	70	Darblay	64 00 .. ..
id. 4 d'été	71	Blés courant	25 25 25 00
id. 4 derniers	73 50 ..	id. fév.	24 75 .. ..
Spiritueux disp.	53	id. Mars Avril	25 25 25 ..
id. courant	53	id. 4 de m.	25 50 25 75
id. fév.	53 00	Seigles courant	19 25 19 50
id. Mars Avril	53 50 .. 00	id. fév.	19 19 25 ..
id. 4 d'été	54 50 54 25	id. mars avril	19 25 50 ..
Sucre 88 dip. 10/13	53 75	id. 4 de m.	19 50 19 75
id. 7/9 dip.	56 25	Suifs	97 00
id. blanc 3 dip	61 75 63 50		
id. à liv. 4 de m.	66		

Cours officiels de la Bourse

du 29 janvier.—5 h. soir.

Huiles de colza en f. d.	75 ..	Certificat de sortie	77 50 ..
id. en tonnes	76 50	Mélasse de f. 100 k. d.	10 50
id. épurée	84 50	id. de raffinerie	14 à ..
Huiles de lin en fûts d.	68 75	Spiritueux f. 1re qté	53 .. à ..
id. en tonnes	70 25	Farines 8 m 159 k. d.	53 75
Su 100 k. 88 s. 10/13 d.	53 75	id. supérieur	51 75
id. 7/9 d. p.	56 25	Suifs	97
id. blanc 3 disp.	63 75 63 50	Haïti	205
id. bonne sorte	146 50	Rio	185
Cafés 100 k. Java	250	Guayaquil	130
id. Ceylan	230	Caraque	200 à 400
Cacaos 100 k. ent. Java	140		
id. Trinité	130		
id. Haïti	110		
id. belle sorte	148 00		

COURS DES HUILES DE LILLE DU 29 JAN.

	Huile l'hectolitre	GRAINE l'hectolitre	TOURTEAUX les 100 Kil.
Colza	66 75	22 . 24	19 0 10 50
— ép. p. q.	.. ..	.. .. ..	.. .. ..
Œil b. gout	.. ..	40 .. 42 ..	.. .. ..
— rousse	.. ..	.. .. ..	.. .. ..
Cameline	.. ..	16 . 18 ..	20 .. ..
Chanvre	.. ..	.. .. ..	17 .. 18 ..
Lin du pays	62	24 75 25 50	31 .. 31 ..
Lin étranger	59 50	24 . 26 ..	28 30 50

COURS DES SUCRES DE LILLE DU 3/6 29 JAN.

SUCRE	Cours offic.	Demand	offert
Sucre ind. 88 degrés.	53 50	.. ..	.. ..
— n. 7 à 9.	.. ..	55 25	56 ..
— en pain, 6 k., 1	148 ..	.. ..	.. ..
Sucre n. 3	63 ..	.. ..	.. ..
— 1re 1/2	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, dis.	.. ..	51 ..	51 50
— — courant logé	.. ..	.. ..	.. ..
— fin, 1re q. dis. nu	51 ..	.. ..	.. ..
— — courant logé.	51 25	.. ..	.. ..
— Mélasse dis.	.. ..	.. ..	.. ..
— livrer.	.. ..	.. ..	.. ..
— à liv. 4 1ers	.. ..	.. ..	.. ..
— 4 d'été	53 50	.. ..	.. ..
— 4 dern., nu	.. ..	.. ..	.. ..
— 3 proch	.. ..	.. ..	.. ..

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 29 Janvier 1875

Deux heures. — La Bourse d'aujourd'hui est une bourse d'attente, nous avons très peu de transactions et pas de variations dans les cours.

Depuis le début, le 5 0/0 a fait 100 65 et 100 67

Encore vingt-quatre heures d'incertitude et les acheteurs récolteront tous les fruits de leur audace

Si nous n'avons pas de solution politique aujourd'hui, la réponse des primes qui a lieu demain se fera au cours les plus élevés du mois, et la logique à la Bourse recevra de ce fait un éclatant démenti de plus.

Le marché des valeurs est aussi calme que celui de nos Rentes.

Les actions du Foncier sont cotées 855.

Les actions du Mobilier et de la Banque hollandaise sont sans changement.

Les actions de nos grandes lignes de Chemins de fer sont un peu délaissées.

Les actions et délégations de Suez sont plus fermes ; ces deux valeurs sont en reprise de 3 fr. 75.

Les actions des chemins de fer espagnols ont été très recherchées, principalement celles du Nord de l'Espagne.

La Rente italienne est calme, à 66 75.

La Rente turque est en reprise de quelques centimes, à 41 65.

Les Autrichiens ont baissé de 12 fr., on les offre à 647 fr. La spéculation étrangère doit être la seule cause de cette faiblesse.

Il a été acheté aujourd'hui au comptant 102,000 fr. de 5 0/0 et 22,000 fr. de 3 0/0.

Les obligations sont moins fermes ; on cote les Charentes 273, les Franco-Algériennes 213, les Orléans à Rouen 205, les Nord-Est 271 25, les Nord 300 et les Midi 291.

Les obligations de Crédit foncier de Russie se maintiennent aux environs de 414.

Trois heures. — Le marché reste faible, le 3 0/0 fait 62 25 et le 5 0/0 100 25.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.

Escompte.			
3 1/2	Amsterdam	211 3/4 à 212 ./.	et 4 0/0
5 0/0	Hambourg	121 3/8 — 121 1/2	— 4 0/0
4 0/0	Berlin	121 3/8 — 121 1/2	— 4 0/0
5 0/0	Francfort	121 3/8 — 121 1/2	— 4 0/0
4 0/0	Madrid	495 ./. — 500 ./.	— 4 0/0
4 0/0	Barcelone	497 1/2 — 502 1/2	— 4 0/0
. ./.	Lisbonne	548 ./. — 553 ./.	— 4 0/0
5 ./.	Vienne	221 1/4 — 224 3/4	— 4 0/0
. ./.	Trieste	... ./. — ... ./.	— 4 0/0
7 1/2	Saint-Pétersbourg	341 1/2 — 342 1/2	— 4 0/0

A courte échéance

3 1/2	Amsterdam	211 1/2 — 211 3/4	— 4 0/0
5 0/0	Hambourg	121 3/8 — 121 5/8	— 4 0/0
4 0/0	Berlin	121 3/8 — 121 5/8	— 4 0/0
5 0/0	Francfort	121 3/8 — 121 5/8	— 4 0/0
4 0/0	Madrid	496 ./. — 501 ./.	— 4 0/0
4 0/0	Barcelone	500 ./. — 505 ./.	— 4 0/0
. ./.	Lisbonne	548 ./. — 553 ./.	— 4 0/0
5 ./.	Vienne	221 1/2 — 222 ./.	— 4 0/0
. ./.	Trieste	... ./. — ... ./.	— 4 0/0
7 1/2	Saint-Pétersbourg	342 1/2 — 343 1/2	— 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

A trois mois

3 0/0	Londres	25 11 1/2 à 25 16 1/2	m. 3 0/0
4 ./.	Belgique	pair — 1/8	— 4 ./.
5 0/0	Italie	9 1/8 p. — 9 1/8 p.	— 5 0/0
4 1/2	Suisse	1/16 p. — 1/16 p.	— 4 1/2

A courte échéance

3 0/0	Londres	25 10 1/2 — 25 15 1/2	— 3 0/0
4 ./.	Belgique	1/16 p. — 1/16 p.	— 4 ./.
5 0/0	Italie	9 5/8 p. — 9 3/8 p.	— 5 0/0
4 1/2	Suisse	3/16 p. — 1/16 p.	— 4 1/2

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil. 3,437 ..	pair .
Argent en barre 1000/1000 ... 218 89	38 à 40 0 00 perte
Pièces de 20 francs	Pair
Souverains anglais	25 07 1/2 à 25 12 1/2
Quadruples espagnols	82 75 à 83 25
— indépendants	80 50 à 80 75
Piastres mexicaines	5 12 à 5 14

Grand théâtre de Roubaix

Dimanche 31 janvier 1875.

Spectacle extraordinaire et à la demande générale. Abonnements suspendus.

CARTOUCHE, drame en cinq actes et huit tableaux, par MM. Adolphe d'Ennery et Ferdinand Dugué.

1er tableau, un carrefour de Paris en 1721. — 2e tableau, le boudoir de Cartouche. — 3e tabeau, chez M. de Grandlieu. — 4e tableau, la mansarde de François Baudoin.—5e tableau, une fâcheuse rencontre. — 6e tableau, la 27e évasion de Cartouche.— 7e tableau, le désespoir de Charlet. — 8e tableau, l'arrestation justice.

Distribution. — Cartouche, MM. Collard; Gribichon, Millet; François Baudoin, Hubert; le comte d'Orbessan, Joiselle; le marquis de Grandlieu, Othon; Charlot, paysan, Etienne; Doublemain, Lazès; un geolier, Lazès; Mitouflet, Robert; l'Eveillé, Mmes Millet; Jeannette, Gomberti; Louise de Grandlieu, Abel Brun; Charlotte, marchande, Stella; Gertrude, paysanne, Taillefer; Germain, MM. Robert; un sergent, Robert; un officier, Léon; un voleur, Victor; un soldat, Paul; un marchand, Ernest. Soldats, paysans, paysannes, marchands, bourgeois, voleurs.

UN SERVICE A BLANCHARD, vaudeville en un acte par MM. Moreau et Delacour.

Moutonnet, MM. Millet; Blanchard, Othon; Paul, Etienne: Césarine, Mmes Millet; Hortense, Stella Gomberti.

Ordre du spectacle : 1° Cartouche; 2° Un service à Blanchard.

Bureau, 6 h. Rideau, 6 h. 1/2.

—

Lundi 1er février 1875.

Spectacle extraordinaire donné au bénéfice de M. Mille.

LA MARIÉE DU MARDI-GRAS, folie vaudeville en 3 actes, de MM. E. Grangé et Lambert Thiboust.

Distribution : Lysis Chevreau, Othon: Groseillon, Millet; Peau de satin, Collard: Clodomir, Etienne; un restaurateur, Lazès; un caporal, Joiselle; Bérénice, Taillefer; Mme Boudinier, Mmes Morel; Léonie, Stella Pichenette, Millet; Clarinde, Lenoir; Loulou, Abel; soldats, gens de la noce, masques.

Intermèdes : Lucie de Lammermoor, duo du Défi, chanté par MM. Lazès et H. Notte.

Stella, poésie de E. Hugo, récitée par Mme Esther Gomberty.

Les diamants de la couronne, air chanté par Mlle Lenoir.

Les Accordailles, chansonnette chantée par Mlle Stella.

LA TIRELIRE, vaudeville en 1 acte de MM. Cognards frères.

Distribution : Georget, MM. Joiselle; Justin, Othon; Titi, Millet; Cabeliot, Etienne; Marie, Mmes Millet; Phrozine, Stella.

M. BOUDE, comédie de M. Delacour.

Distribution : Livarat, MM. Othon; Joseph, Millet; Geargina, Mme Millet.

Ordre du spectacle : 1° M. Boude; 2° La Tirelire; 3° Intermèdes; 4° La Mariée.

Bureau, à 6 h. 1/2. Rideau, à 7 h.

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38, 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.

Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.20 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.36 s.

Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

A Paris, rue de Richelieu, 87

Fondée en 1819

La plus ancienne des Compagnies françaises)

FONDS DE GARANTIE

CENT QUINZE MILLIONS

RÉALISÉS

Assurances en cas de décès.

Assurances en cas de vie

avec toutes les combinaisons qui s'y rattachent.

Rentes viagères immédiates ou différées.

S'adresser pour renseignements, à M. Eugène Loncke, directeur particulier à Lille, boulevard de la Liberté.

7910

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronch vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,311. — Vervant, le 28 mars 1866. — Monsieur, — Dieu soit béni ! Votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUMELIÈRE, curé.

Cure N° 74,442. — Courmes, par Vence, (Alpes-Maritimes) juillet 1871. — Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres. MEYFFRET.

Cure N° 45,270. — PHTHISIE. — M. Roberts, d'une composition pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 68,413. — M. Lacan père, de 7 ans de *Paralysie* des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien; Moreille-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, 26, Place Vendôme, à Paris.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNES

Facilitant la prononciation et la mastication, ne nécessitant aucune extraction de racine, et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

65, rue d'Angleterre, LILLE

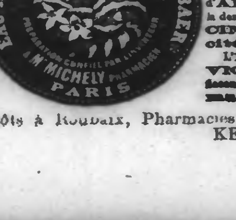

NÉVRALGIES (faciales.) MIGRAINES (non gastralgiques.) OTALGIES (névralgies de l'oreille.) MAUX DE DENTS (lors même qu'elles seraient cariées.)

AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très-agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.

L'Inventeur a choisi le meilleur mode de CONVICTION en laissant chez les Dépositaires Spéciaux des flacons destinés à guérir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon contenance triple : Prix, 10 fr.

Dépôts à Roubaix, Pharmacies COILLE et MONTAIGNE; à Tourcoing, pharmacie KERCKOVE, Petite-Place, 9.